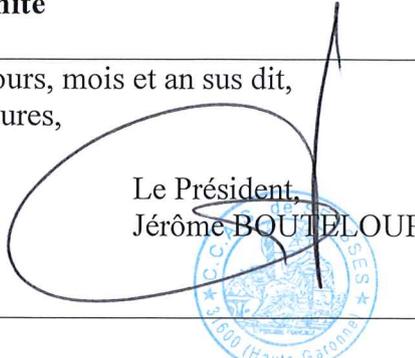


| | |
|--|--|
| <p>Centre Communal d'Action Sociale De la ville de SEYSSES 8 rue du général De GAULLE 31600 SEYSSES</p> | <p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS</p> |
| <p>Nombre de Conseillers : 17 En exercice : 17 Présents : 9 Votants : 13 Procuration : 4</p> | <p>L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux septembre à quatorze heures, le conseil d'administration du CCAS de la commune de Seysses dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jérôme BOUTELOUP, Président du CCAS.</p> <p>Date de convocation : 14/09/2022</p> |
| <p>Présents : Jérôme BOUTELOUP, Magali GRANDSIMON, Magali PATINET, Marie Ange KOFFEL, Cynthia GONZALEZ, Raymond BAILLE, Maryvonne SALES, Mireille AUDIRAC, Claude SIRVEN</p> <p>Excusés : Françoise MALEPLATE, Brigitte CAZALBOU, Monique BONZOM, Claire CABANNE</p> <p>Procuration : Françoise BARRERE (pour Magali PATINET), Malika BENSOUICI (pour Marie Ange KOFFEL), Fabio VITULLI (pour Magali GRANDSIMON), Joele DURRIEU (pour Raymond BAILLE)</p> <p>Secrétaire de séance : Magali PATINET</p> | |
| <p align="center"><u>N°2023-3-1</u></p> <p align="center"><u>OBJET :</u></p> <p align="center">Subvention à l'UNICEF dans le cadre d'un appel aux dons suite au tremblement de terre en Turquie et Syrie</p> | <p>Le 06/02/2023, suite à un séisme ayant frappé la Turquie et la Syrie, plus 50 000 victimes ont été recensées.</p> <p>Afin de soutenir les sinistrés, le CCAS a mis en place une collecte de dons monétaires (les dons matériels n'étant pas sollicité par les associations, l'affrètement ayant un cout élevé).</p> <p>Monsieur le Président propose de reverser la somme collectée de 57 € à l'UNICEF pour venir en aide aux enfants des familles sinistrées, et de compléter par un montant de 43 € pris sur les fonds propres du CCAS.</p> <p align="center">Après commentaire, débats, délibérations, le Conseil d'Administration décide :</p> <p>→ De verser une subvention à l'association UNICEF à hauteur de 100 €, à affecter aux actions menées pour les victimes du tremblement de terre en Turquie et en Syrie.</p> <p>Résultat du vote : Unanimité</p> |
| | <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an sus dit, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme,</p> <p align="right">Le Président, Jérôme BOUTELOUP</p>  |